

ministration, ces diminutions ont été minimes. Quant au commerce, nous avions espéré que les chiffres indiqueraient au moins un *statu quo* raisonnable, mais les diminutions ont été considérablement plus fortes que durant toute période de l'année précédente. De même les diminutions dans le revenu ont été plus fortes que durant les années précédentes, particulièrement dans une source que je mentionnerai plus tard. Et finalement, il est généralement admis que la puissance d'achat du peuple canadien est aujourd'hui moindre qu'elle l'était à tout autre époque.

A tout cela il faut ajouter les chiffres concernant le chômage. On nous avait dit que, si la politique des membres de la droite était mise en vigueur, le chômage disparaîtrait rapidement. Mais les chiffres de cette année, donnés et discutés par le ministre des Finances, indiquent que le chômage est plus répandu qu'il ne l'a jamais été dans l'histoire du Dominion. Je dis donc, monsieur l'Orateur, que l'exposé de la situation du pays présentée par le ministre des Finances est le plus triste, le plus lugubre et le plus désespérant qu'en ait jamais présenté un ministre de la couronne à la Chambre.

Les honorables membres de la droite se sont efforcés de prouver que cet état de choses était dû aux conditions mondiales. J'admets que les conditions mondiales y ont été pour beaucoup, mais leur effet a été accentué fortement par la politique ministérielle.

Je vise trois aspects en particulier de cette politique. D'abord, l'attitude du Gouvernement vis-à-vis de la conférence impériale de 1930. Si cette conférence a été un désastre, une tragédie, un fiasco, comme nous le savons tous, cela est dû surtout à la méthode d'approche du premier ministre et aux propositions et mesures qu'il a présentées; cela a été dû à la manière dont l'attitude du Canada a été exposée à Londres en 1930. S'il doit résulter de grandes choses, comme nous l'espérons tous, de la conférence de cette année, il devra y avoir un vaste changement dans la façon d'agir des représentants du Canada et dans le programme politique et propositions présentés au nom du Canada à cette conférence. Il devra y avoir plusieurs changements, et j'en indiquerai quelques-uns un peu plus tard.

Mais outre le programme relatif à la conférence, il y a aussi la politique douanière des honorables membres de la droite. Je prétends que ce programme a eu une influence très considérable sur les effets désastreux dont nous souffrons partout en ce moment. Nous savons qu'à la session spéciale du Parlement, le tarif fut porté à des hauteurs presque inconcevables et, qu'à la dernière session, il était de nouveau relevé. Dans le budget de cette année,

[Le très hon. Mackenzie King.]

le Gouvernement a de nouveau relevé le tarif, bien que l'on prétende qu'il n'en soit pas ainsi. Je veux parler, naturellement, de ce prétendu impôt d'accise qui a été relevé de 200 p. 100 et qui, en réalité, constitue une augmentation du tarif. Ces relèvements de droits ont eu pour effet de prohiber pratiquement l'entrée de marchandises en quantités considérables dans le pays. Le tarif a cessé d'être un tarif protecteur, comme nous l'appelions autrefois. Il est devenu, comme certains journaux conservateurs l'ont appelé, un tarif d'exclusion. C'est un tarif qui diffère du tout au tout de ce que le Canada a eu dans le passé et il a eu un effet très grave sur le commerce, et, en conséquence, il a eu un effet désastreux sur les affaires en général et sur le bien-être des gens du pays.

Puis il y a eu la façon d'appliquer les droits de douane, politique que l'on a souvent mentionnée au cours de ce débat comme étant la cause de beaucoup d'incertitude et d'instabilité dans le tarif. Nous avons souvent entendu parler à la Chambre de l'importance de la stabilité et de la certitude relativement à tous les impôts et, en particulier, relativement au tarif, mais j'oserai dire que même les honorables membres de la droite ne nieront pas une minute que le tarif, tel qu'il a été appliqué sous le régime actuel a été instable, a été incertain, a été de nature à susciter l'inquiétude dans les affaires. On se demandait d'un jour à l'autre quelles conditions seraient imposées le lendemain. L'instabilité du tarif, due à la façon dont il a été appliqué, et le fait que le tarif est en lui-même prohibitif, ont eu une répercussion considérable sur le commerce du pays, sur les impôts, sur le chômage et sur toutes les autres choses qui ont un rapport économique entre elles.

Et j'ajouterai que, si mes honorables amis de la droite avaient été disposés à accepter certaines propositions de la gauche, la situation ne serait pas aussi mauvaise qu'elle l'est à cette heure.

M. COTNAM: Nous vous avons eu dix ans.

Le très hon. MACKENZIE KING: Si l'honorable député veut bien s'efforcer d'être poli tant que j'aurai la parole, je lui en serai fort reconnaissant. Je vous demanderai, monsieur l'Orateur, de vouloir bien maintenir l'ordre à partir de maintenant. Depuis l'ouverture de la présente session, je n'ai jamais interrompu un honorable membre de la droite, sauf pour poser une question. Or, lorsque je traite les problèmes importants qui constituent le tarif douanier et la conférence impériale, ainsi que j'ai l'intention de le faire cet après-midi, j'ai le droit de demander qu'on me prête attention sans être interrompu par les honorables membres de la droite.